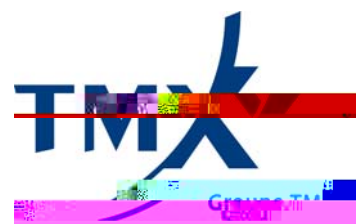


# Avis aux organisations participantes et aux membres



---

Le 4 janvier 2010

2010-001

## MARCHÉS BOURSIERS TSX

### AVIS DE MODIFICATION DES DROITS DE NÉGOCIATION

Veillez prendre connaissance des changements suivants qui seront apportés au barème de droits de négociation boursière à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009, sujet à l'obtention de l'approbation réglementaire.

Le programme de rabais à l'intention des mainteneurs de marché d'options sur FNB de TMX, lancé le 1<sup>er</sup> février 2009, sera abandonné à compter du 1<sup>er</sup> février 2010. Le programme a atteint ses objectifs, soit de rétrécir les écarts et d'augmenter les transactions à la Bourse de Montréal (« MX »). L'abandon du programme est fait dans le cadre de l'évolution constante d'autres composantes du programme à l'intention des mainteneurs de marché de la MX visant à encourager la croissance des secteurs des FNB et des options.

Veillez consulter le barème des droits de négociati



## Barème de droits de négociation En vigueur le 1<sup>er</sup> février 2010

### Droits d'installation ponctuels pour les nouvelles organisations participantes et les membres

<b>Bourse de Toronto</b>	<b>Droits</b>
<b>Droit d'admission :</b>	5 000 \$ plus TPS
<b>Droit d'inscription (demandeur négociant) :</b>	60 000 \$ plus TPS 45 000 \$ plus TPS du droit d'inscription seront appliqués comme crédit sur les frais de négociation de la première année
<b>Droit d'inscription (demandeur non-négociant) :</b>	15 000 \$ plus TPS 45 000 \$ plus TPS seront appliqués comme frais de mise à jour du droit d'inscription avec l'activation d'un numéro de négociation d'OP 45 000 \$ plus TPS du droit d'inscription seront appliqués comme crédit sur les frais de négociation de la première année

<b>Bourse de croissance TSX</b>	<b>Droits</b>
<b>Droit d'admission :</b>	1 000 \$ plus TPS
<b>Droit d'inscription (demandeur négociant) :</b>	30 000 \$ plus TPS 22 500 \$ plus TPS seront appliqués comme crédit sur les frais de négociation de la première année
<b>Droit d'inscription (demandeur non-négociant) :</b>	7 500 \$ plus TPS 22 500 \$ plus TPS seront appliqués comme frais de mise à jour du droit d'inscription avec l'activation d'un numéro de négociation d'OP 22 500 \$ plus TPS du droit d'inscription seront appliqués comme crédit sur les frais de négociation de la première année

### Droits de négociation (en fonction du volume, sauf si stipulé autrement)

<b>Bourse de Toronto</b>	<b>Droits</b>
<b>Droit de base :</b>	1 500 \$ par mois par organisation participante
<b>Transactions d'ouverture :</b>	0,0030 \$ / action / côté jusqu'à un maximum de 30,00 \$ par côté
<b>Transactions à exécution garantie (TEG) :</b>	0,003 \$ / action / côté jusqu'à un maximum de 90,00 \$ par côté
<b>Clôture de marché (CDM) :</b>	0,003 \$ / action / côté jusqu'à un maximum de 30,00 \$ par côté
<b>Séance étendue :</b>	0,001 \$ / action / côté
<b>Mainteneurs de marché :</b>	S'applique aux titres dont ils ont la charge
Titres à cours élevés	Droit de 0,0033 \$ par action active Crédit de 0,0033 \$ par action passive
Titres à faibles cours	Droit de 0,0003 \$ par action active Crédit de 0,0003 \$ par action passive
	Aucun droit pour les tr





<b>Crédit pour fournir de la liquidité <sup>8</sup></b>	<b>Crédit / Action</b>
Volume mensuel passif : X 125 M actions <sup>9</sup>	0,0029 \$
Volume mensuel passif : 125 M < X 250 M actions	0,0030 \$



Installation – sessions groupées				500 \$ par groupe
Transmission de données (TBF / CBF) :				
Organisation participante/Membre <sup>10</sup>	9 000 \$ par mois	6 000 \$ par mois	12 500 \$ par mois	
Fournisseur <sup>11</sup>	10 000 \$ par mois	6 500 \$ par mois	14 500 \$ par mois	
Données additionnelles			600 \$ par port	
Droits de base pour les tests de fin de semaine				2 500 \$ par test
PET uniquement				2 000 \$ par mois

<sup>10</sup> Le fournisseur et l'organisation participante devront payer les droits de l'entreprise de télécommunications.  
<sup>11</sup> Pour une installation standard comprenant deux ports, limite de 2 connections par port

Tous les montants sont en dollars canadiens